

Les conditions de vie des animaux se sont considérablement améliorées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Lentement, la fonction de l'animal change. D'utilitaire, il devient animal de compagnie et concourt désormais à la qualité de vie des hommes. En 1824, une Société Protectrice des Animaux voit le jour en Angleterre. En 1845, outré des mauvais traitements infligés aux chevaux, le Comte de Grammont fonde la SPA française.

### ■ UN STATUT POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Mais, si les conditions de vie des animaux s'améliorent de leur vivant, rien n'est prévu après leur mort.

En théorie, les cadavres devraient être apportés dans les vingt-quatre heures chez l'équarisseur. Dans la pratique, à Paris, les dépouilles sont le plus souvent jetées avec les ordures ménagères, lorsqu'elles ne sont pas lancées dans la Seine ou dans les fossés des fortifications.

Avec la loi du 21 juin 1898 qui précise que les animaux domestiques pourront être enterrés "dans une fosse située autant que possible à cent mètres des habitations et de telle sorte que le cadavre soit recouvert d'une couche de terre ayant au moins un mètre d'épaisseur", l'ouverture d'un cimetière animalier devient possible.

C'est à cette tâche que s'attelleront un avocat, Georges Harmois, et une journaliste féministe, Marguerite Durand. Restait à trouver, à Paris, un lieu situé, comme le voulait la loi, à cent mètres de toute habitation...

### ■ LA CRÉATION DU CIMETIÈRE DES CHIENS D'ASNIÈRES

Située au Nord-Ouest de Paris, sur la rive gauche de la Seine, la ville d'Asnières-sur-Seine était, au XIX<sup>e</sup> siècle, une destination dominicale privilégiée pour des Parisiens en quête de verdure et de distractions. L'île des Ravageurs fait alors face aux bords de Seine tant appréciés. À l'époque, elle était occupée par des chiffonniers qui ramassaient tissus, métaux et autres objets abandonnés pour les revendre. Profitant de la toute nouvelle loi autorisant l'enfouissement des animaux, Georges Harmois et Marguerite Durand créent le 2 mai 1899 la Société Française Anonyme du Cimetière pour Chiens et autres Animaux Domestiques et, le 15 juin 1899, la société achète au baron de Bosmolet la moitié de l'île des Ravageurs située en amont du pont de Clichy.

Après avoir obtenu l'assurance que la loi du 21 juin 1898 sur l'enfouissement des animaux domestiques serait respectée, le Préfet ne s'oppose pas à la création du cimetière.

Ce cimetière, le premier du genre, est officiellement ouvert au public à la fin de l'été 1899. Plusieurs constructions furent projetées, comme un columbarium et un musée des animaux domestiques, mais seuls les jardins, le bâtiment d'entrée et la nécropole furent réalisés. Cette dernière est divisée en quatre quartiers : celui des chiens, celui des chats, celui des oiseaux et celui des autres animaux.

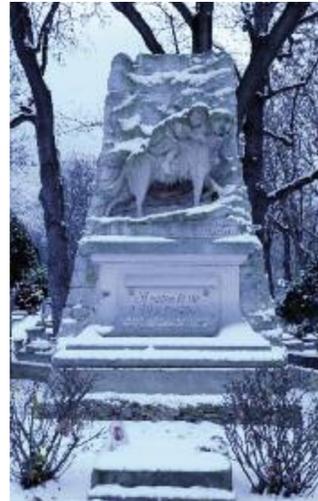
L'architecte parisien Eugène Petit, dont plusieurs immeubles du XIV<sup>e</sup> arrondissement portent la signature, est chargé de dessiner l'entrée du cimetière. Il concevra le portail de style Art Nouveau, flanqué de deux portes pour le passage des piétons.

En 1976, le comblement du bras de Seine, rendu possible par la disparition d'une seconde île, l'île Robinson fait perdre au cimetière son caractère insulaire.

Après sa création, le cimetière connaît un succès croissant mais rencontre des difficultés chroniques. La plus récente est celle de 1986 quand le conseil d'administration décide l'arrêt de toute activité et la fermeture définitive du cimetière pour le mois de septembre 1987. Très émus, les concessionnaires et les amoureux du vieux cimetière se mobilisent. La Mairie d'Asnières prépare alors un plan de sauvetage et demande notamment le classement du site.

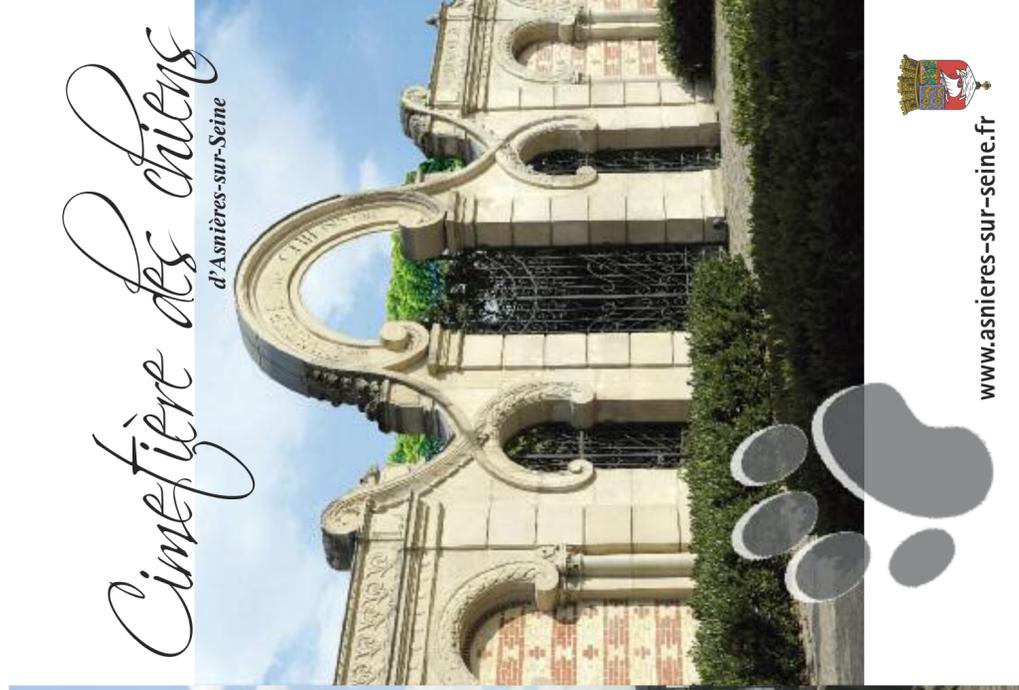
Le 29 juin 1987, la Commission départementale des Hauts-de-Seine, à la demande du Ministre de l'Équipement, Pierre Méhaignerie, inscrit le site du cimetière des chiens compte tenu de son "intérêt à la fois pittoresque, artistique, historique et légendaire".

En mai 1989, la Mairie d'Asnières rachète à la Société Française Anonyme du Cimetière pour Chiens et autres Animaux Domestiques le terrain et en confie la gestion à une société indépendante. Plus tard, en 1996, le Conseil général des Hauts-de-Seine achève les travaux de consolidation des berges reliant la terrasse du parc



# Cimetière des chiens

d'Asnières-sur-Seine



www.asnieres-sur-seine.fr



## CIMETIÈRE DES CHIENS

4 pont de Clichy - 92600 Asnières-sur-Seine

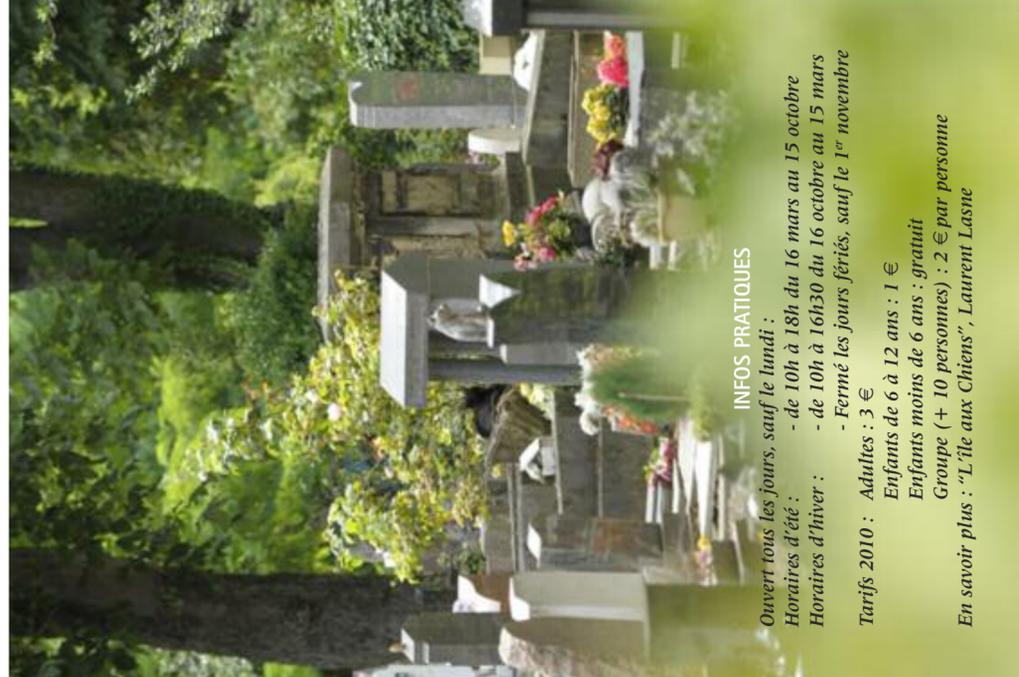
Renseignements : 01 40 86 21 11

Site Internet : www.asnieres-sur-seine.fr

Réalisation : Service Communication - 2010

### INFOS PRATIQUES

Ouvert tous les jours, sauf le lundi :  
 - de 10h à 18h du 16 mars au 15 octobre  
 Horaires d'été :  
 - de 10h à 16h30 du 16 octobre au 15 mars  
 - Fermé les jours fériés, sauf le 1<sup>er</sup> novembre  
 Tarifs 2010 : Adultes : 3 €  
 Enfants de 6 à 12 ans : 1 €  
 Enfants moins de 6 ans : gratuit  
 Groupe (+ 10 personnes) : 2 € par personne  
 En savoir plus : "L'île aux Chiens", Laurent Lasne



Robinson au port Van Gogh par une promenade en bordure de Seine jalonnée de pergolas. Enfin, le 1<sup>er</sup> février 1997, la Mairie d'Asnières-sur-Seine reprend en main la gestion du cimetière.

### ■ LES LOCATAIRES DU CIMETIÈRE

Avec les années, le cimetière se peuple de monuments et de sépultures importantes. Dès 1900, la direction fait ériger, face à l'entrée du cimetière, un monument à la gloire de Barry. Ce chien, qui vécut au début du XIX<sup>e</sup> siècle, appartenait aux moines de l'hospice du grand Saint-Bernard.

La légende veut qu'après avoir "sauvé la vie à 40 personnes, il fut tué par la 41<sup>e</sup> !..." Autre témoin du lien unissant hommes et animaux, le monument dressé à la mémoire des chiens policiers victimes du devoir. Érigé en 1912, quelques années après que les commissariats de banlieue se furent dotés de chiens de police, il abrite Dora (1907-1920), du commissariat d'Asnières ; Top, plusieurs fois médaillé ; Papillon, huit ans de service dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement ; Léo, tué au service...

Des animaux vedettes et des animaux de vedettes ont également trouvé un dernier refuge au cimetière d'Asnières. Rintintin, le valeureux héros du feuilleton télévisé ; Prince of Wales, dont l'épithète explique qu'il "parut 406 fois sur la scène du Théâtre du Gymnase" en 1905 et 1906 ; Kroumir, le chat d'Henri de Rochefort, dont on raconte qu'il est mort de chagrin quatre jours après son maître ; et les animaux de compagnie de Camille Saint-Saëns, de princes et de ducs... Moustache, mascotte de la Grande Armée entre 1799 et 1811. Il a accompagné les vétérans et va s'illustrer dans des faits d'armes aussi pittoresques qu'héroïques. Devenu célèbre, Moustache sera présenté à l'Empereur pour qui il exécutera le salut militaire en soulevant une patte à la hauteur de l'oreille.

Le 11 mars 2006, la stèle à la mémoire du chien « Moustache » est le dernier monument officiel à avoir été inauguré au cimetière des chiens d'Asnières.

Mais le cimetière d'Asnières ne serait rien sans la multitude des anonymes, chiens, chats, oiseaux, lapins, tortues, souris, hamsters, poissons, chevaux, et même singe, gazelle, fennec, maki, dont les sépultures richement sculptées ou simplement fleuries témoignent de l'affection de leurs maîtres.

Ainsi, au hasard d'une promenade, peut-on découvrir la reconnaissance d'une mère à qui le chien Loulou "rendit son enfant qui en 1895 se noyait dans la Garonne. Le brave Loulou n'avait que neuf mois et de plus une patte cassée..."

Plus loin, un petit chien de pierre tend la patte à un soldat casqué. C'est Mémère, née en 1914, et qui resta quinze ans durant la mascotte des chasseurs à pied.

Ailleurs, sur des plaques de marbre, entourées de fleurs, un nom, deux dates et une photo. Pour Pupu, Sultan, Minouchette, Ulysse ou Rubis.

Enfin, anonyme parmi les anonymes, un chien errant vint mourir, le 15 mai 1958, aux portes du cimetière. La direction lui érigea un monument. C'était le 40 000<sup>e</sup> animal à être enterré dans la nécropole...

Les chats vivants y ont aussi leur domaine, "la maison des chats", entretenue par une association qui leur apporte assistance.

### ■ LE CIMETIÈRE AUJOURD'HUI

La Mairie d'Asnières-sur-Seine est aujourd'hui propriétaire et gestionnaire du cimetière qui compte officiellement 869 concessionnaires venant de la France entière et quelques-uns de l'étranger, pour rendre un dernier hommage à leur compagnon.

Avec 110 ans d'existence, le cimetière des chiens a subi les outrages du temps. Afin de lui redonner toute sa dimension, la Mairie d'Asnières-sur-Seine a décidé en 2001 d'entre-

prendre la restauration de l'entrée du cimetière et de revoir son aménagement paysager.

La façade pensée par Eugène Petit a retrouvé son aspect originel et le portail laisse entrevoir l'ancienne entrée principale ainsi que l'imposant monument en souvenir de Barry.

La partie arborée permet aux concessionnaires et aux visiteurs de profiter plus encore du charme intemporel du cimetière animalier de Marguerite Durand.



